

La lettre estivale

n°1

Juillet 2021

CORMES

Une nouveauté



Vous recevez le 1^{er} numéro de « La lettre estivale de Cormes », nouveau support de communication pour vous informer à mi-année sur la vie communale.

Sa création résulte d'un constat : nous n'avons pas pu nous retrouver en janvier dernier pour la traditionnelle cérémonie des vœux et il a semblé nécessaire au Conseil de porter certaines informations à votre connaissance, sans attendre le futur bulletin municipal de décembre.

Sa périodicité sera annuelle et son contenu portera sur l'évolution du budget, le développement et l'animation de notre commune.

Je vous souhaite de passer un bel été, avec moins de contraintes sanitaires, tout en respectant toujours les consignes imposées.

Bonne lecture

Le Maire
Didier Torché

Journée écocitoyenne Le 18 Septembre 2021

Le saviez-vous ? Le 18 septembre prochain est la journée mondiale du nettoyage. La municipalité de Cormes a pris l'initiative de s'inscrire dans cette action de développement durable.

Il vous est proposé de participer de 9 H à 12 H à une opération de « ramassage » qui consiste à faire une randonnée sur le territoire communal et à ramasser les déchets trouvés sur son chemin.

Les élus sont conseillés dans cette démarche par l'association fertoise « Qui nettoie si ce n'est toi ? » dont l'objectif est de sensibiliser à la protection de la planète, la propreté étant l'affaire de tous.

Comment participer à ce petit geste ?

En vous inscrivant, dès lecture de cette Lettre et au plus tard le 25 juillet, à la mairie par téléphone 02.43.93.24.04 ou par mel : mairiecormes@wanadoo.fr

BRÈVES CORMÉENNES

La prochaine rentrée

Les vacances scolaires viennent de commencer et la rentrée du jeudi 2 septembre se profile déjà !

La directrice de notre école maternelle et primaire annonce un effectif prévisionnel de 79 élèves dans les 4 classes (contre 87 en fin d'année scolaire). Rappelons que la commune est propriétaire des locaux, qu'elle assume travaux, réparations, équipement et fonctionnement.

Bonnes vacances aux enfants, aux enseignants et au personnel municipal qui intervient dans notre établissement scolaire

1962-2021

Quel peut bien être le point commun qui relie ces deux années ?

En juin 2021, la mairie de Cormes a enregistré un acte de naissance suite à un accouchement au domicile d'un foyer corméen. Un moment exceptionnel pour notre officier d'état civil !

La dernière déclaration de naissance remontait à ...1962, il y a 59 ans !

Il faut dire que désormais peu de communes françaises enregistrent un acte de naissance, hormis celles qui ont une maternité sur leur territoire.

Pour information, l'accouchement à domicile souhaité ou subi a représenté en 2020 en France 1 500 naissances sur 740 000 bébés.

Dons pour l'école

Ménage de printemps, Noël avant l'heure, de bonnes occasions pour vider le coffre à jouets de vos enfants devenus grands, et en faire profiter les élèves de nos écoles maternelle et primaire.

L'appel à dons concerne les jeux de sociétés, jeux de mémoire, d'apprentissage, de réflexion... **et des matériaux pour les activités manuelles** (laine, canevas...)

Bien entendu les jeux ainsi collectés doivent être complets et en bon état. Ils sont à déposer avant le 15 septembre prochain à la mairie.

L'équipe municipale et le personnel de la garderie vous remercient par avance de votre générosité.

Un budget ambitieux et réaliste

L'adoption du compte administratif 2020 et le vote du budget primitif 2021 se sont tenus le 30 mars dernier. 2020 peut se résumer en une année perturbée en fonctionnement, active en investissement, 2021 présente un budget volontariste avec un programme d'investissements sur 2 ans. Il n'y aura pas d'augmentation de la fiscalité communale.

Cette lettre estivale vous présente des grandes lignes, le bulletin annuel complétera votre information.

Des taux inchangés ... avec du changement

Au fil des ans, la marge de manœuvre fiscale des collectivités locales diminue. La réforme de la taxe d'habitation avec sa suppression progressive jusqu'en 2023 en est un nouvel exemple : elle conduit la commune à ne plus voter le taux de la taxe d'habitation, elle perçoit une compensation de l'Etat.

Par ailleurs, vous découvrirez le moment venu sur votre feuille de taxe foncière une autre modification : le taux de la taxe foncière bâtie de la commune intègre le taux du Département dont la colonne disparaîtra sur votre feuille d'imposition.

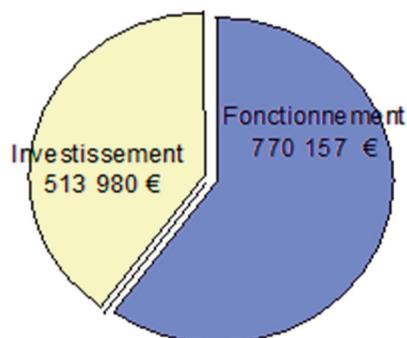
En 2021, sur proposition de M le Maire, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la taxe foncière sur le bâti et de la taxe foncière sur le non bâti, c'est d'ailleurs le cas depuis 2019.

Vu la réforme précitée, le taux de la taxe foncière bâtie sera en conséquence de 31,60.

Les grands chiffres des budgets 2021

Le Conseil municipal vote principalement le budget général et le budget assainissement collectif.

Le budget général de l'exercice 2021 présente un montant total de 1 284 137 € et se décompose de la façon suivante :



Le budget assainissement collectif a été voté selon les bases suivantes :

En section de fonctionnement, les dépenses sont de 22 385 € et les recettes de 66 706 €, la section pouvant là être déséquilibrée. En section d'investissement, l'équilibre atteint 61 830 €

La commune a lancé en mai une procédure de schéma directeur d'assainissement pour lequel un bureau d'études a été retenu. Le bulletin municipal de décembre vous présentera en détail la procédure.

Un compte administratif 2020 positif

Qu'est-ce que le compte administratif du budget communal ?

C'est le document qui rapproche les prévisions du budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes. C'est en quelque sorte la présentation comptable de l'exercice.

Pour le budget général, les dépenses de fonctionnement 2020 ont été de l'ordre de 418 250 € et les recettes de 541 000 €. Avec l'excédent reporté, le résultat 2020 est de l'ordre de 433 819 €. Les dépenses d'investissement ont atteint 247 410 €.

Ce CA est particulier du fait de la pandémie pour certains chapitres de fonctionnement et témoigne d'un investissement amplifié du fait d'opportunité, subventions et appel d'offres favorable.

Le budget d'investissement 2021... une vision pluriannuelle

Les 513 980 € inscrits témoignent d'une volonté de poursuivre une forte politique d'investissement. Au programme 2021, sont programmés la réfection de la toiture de l'atelier municipal, la création d'un abri jouxtant cet atelier et surtout le lancement d'une réflexion en vue de la réalisation de la création de trottoirs et de la sécurisation entre le chemin de Rangé et l'école communale, chantier qui devrait voir le jour en 2022.

L'investissement ce sont aussi des dépenses moins élevées qui ont une utilité immédiate comme l'installation de stores électriques ou l'acquisition d'un vidéoprojecteur pour l'école, la pose de panneaux de signalisation ...

Vaccination

Un rôle de facilitateur

Dans le bulletin de décembre, un article portait sur « Covid 19 et budget municipal » et faisait le point sur les dépenses et les non-recettes liées à la pandémie sur le budget 2020. Il en est de même depuis le début de l'année : à titre d'exemple, les mesures mises en œuvre pour assurer les élections départementales et régionales.

Mais le rôle de la commune et de ses élus ne se limite pas à l'engagement de crédits. Une des actions a consisté à favoriser la vaccination d'habitants au centre de vaccination implanté à la Ferté-Bernard tant pour des personnes en fonction de leur âge, tant pour des corméens en fonction de leur activité professionnelle.

Si vous rencontrez des difficultés pour y accéder, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.

Une boîte à masques

Le port du masque est toujours obligatoire dans certains endroits.

La commune de Cormes a conclu un partenariat avec l'association fertoise « Qui nettoie si ce n'est toi ? » afin de disposer d'une boîte pour collecter les masques usagés afin de limiter les masques dans « la nature », en faciliter le tri et surtout les recycler.

Les masques collectés seront transportés à Neutraliz, entreprise de Tours chargée de les recycler, de les décontaminer et broyer pour les réinjecter dans des domaines comme l'isolation pour le bâtiment ou dans la plasturgie comme des tableaux de bord de voitures.

Installée place St Denis, à proximité du café-épicerie, cette boîte rencontre depuis son installation un franc succès. Là aussi, un petit geste pour notre planète.



La salle de restauration scolaire repeinte

En mars dernier, la presse locale n'a pas manqué de valoriser l'investissement des parents d'élèves dans les travaux de peinture de la salle de restauration scolaire, désertée par les élèves du fait des contraintes sanitaires.

La mairie a acheté la peinture, des conseillers municipaux de la commission travaux ont préparé la salle et les parents d'élèves ont effectué la peinture sous la houlette de Miguel Royeau, Président de l'Association des Parents d'Elèves (APE).

Cet espace a bénéficié d'un coup de neuf : espérons que les pensionnaires retrouveront ce cadre rafraîchi à la rentrée.



Une salle polyvalente



La salle polyvalente n'est plus louée depuis le début de la pandémie et nous espérons qu'elle le soit à nouveau à court terme.

Depuis plusieurs mois, elle est transformée en salle de restauration pour les élèves de l'école, du fait des normes qui s'appliquent.

Elle est aussi lieu de vie démocratique. Vu son espace, elle a accueilli plusieurs conseils communautaires de la Communauté de communes de l'Huisne Sarthoise et les 20 et 27 juin, le double scrutin des élections départementales et régionales, le dernier remontait à 2014.

C'est bien une salle ...polyvalente.



Le lotissement « Le Clos des Rosiers » vit

Sa commercialisation a été lancée au second semestre 2019 et elle est réussie. A ce jour, ce sont 25 lots qui ont été vendus, de nombreuses maisons construites ou en cours de construction et 2 maisons sont depuis peu habitées.

Il reste en conséquence 3 lots à acquérir. Pour tout renseignement :

M le Maire de Cormes 02 43 93 24 04 ou Foncier Aménagement : 02 43 86 64 76

GPS et difficultés

Dans le cadre de l'arrivée de la fibre et afin de faciliter le travail des services d'urgences, postaux, de livraison... la commune de Cormes a procédé à la numérotation de toutes les habitations de son territoire.

Il importe que les systèmes de navigation soient mis à jour en tenant compte de la nouvelle numérotation.

Pour ce faire, la commune a informé ses interlocuteurs.

De votre côté, vous pouvez indiquer aux services qui se rendent à votre domicile et qui rencontreraient des difficultés de localisation de procéder à la mise à jour de leur GPS.

L'église St Denis, un patrimoine précieux

Un ouvrage sur les églises de la Sarthe la présente comme « une église qui semble avoir été un monument important ».

Notre église est le **témoignage du passé de Cormes**, mentionnée dès l'époque mérovingienne comme vicus publicus soit une petite agglomération.

La création de la paroisse à la fin du IV^{ème} siècle est attribuée à St Julien. En 1096, l'église relève du chapitre collégial de Saint-Pierre La Cour qui la cède en 1667 au seigneur de Panné.

Comme la plupart des églises, c'est aujourd'hui un patrimoine communal.

Eglise romane, modifiée dans la première moitié du XVI^e siècle, elle est inscrite aux Monuments Historiques en 1926. Elle se compose d'une nef large et courte quadrangulaire flanquée au sud d'une chapelle et au Nord d'une tour clocher à trois niveaux et d'une élégante tourelle circulaire.

La nef est prolongée à l'est d'un chœur à chevet plat couvert de belles voûtes à clefs pendantes, construit au XV^{ème} siècle, ouvrant au sud sur une sacristie créée en 1825 et reconstruite en 1893-1894.

Notre église dispose d'un important décor peint de l'armoire à bannières en chêne, de 6 verrières de la fin du XV^{ème} et XVI^{ème} siècle, de plusieurs statues, d'un coffre à fabrique du début du XVII^{ème} siècle, de stalles du XVIII^{ème} siècle.

La commune a la chance de posséder **un Comité pour l'amélioration du patrimoine de Cormes** qui est très actif depuis sa création en 1987. Les bénévoles ont engagé de lourds travaux intérieurs de sauvegarde et d'entretien de l'édifice.

Vous voulez redécouvrir l'église St Denis et la faire découvrir, n'hésitez pas à prendre sa clef au café-épicerie.

Vous pourrez aussi la visiter avec des commentaires des membres du Comité du Patrimoine le 19 septembre prochain de 10 H à 18 H dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.



Vue générale avec la tour clocher
Derniers travaux communaux : la réfection de la toiture en tuile



Bénévoles du Comité du Patrimoine en action

Du nouveau dans le paysage ...

Elles ont fait leur apparition Place St Denis courant juin et elles font déjà partie du paysage. Ce sont 2 brouettes acquises par notre Comité du Patrimoine.

Elles ont été installées par les dynamiques bénévoles de cette association qui les ont aussi garnies de fleurs : ils en assurent également l'entretien.



Merci pour cette initiative.

Retour sur le passé, projet pour l'avenir ...

Cormes a été entre 1916 et 1933 desservie par un tramway assurant la ligne la Ferté-Bernard / Montmirail. Notre commune est propriétaire d'une partie de son emprise, une bande enherbée d'1,5 kilomètre entre Cormes et Cherré-au, par la route des Carrières.

Le conseil municipal réfléchit à valoriser cette bande pour en faire un chemin pouvant être utilisé par les piétons et les vélos à vitesse réduite.

Si le projet voit le jour, un partenariat pourra aussi être engagé avec le Comité du Patrimoine pour apporter une touche « historique ».

Un appel à documentation est donc lancé :

si vous avez des éléments sur cette tranche de vie communale (photos sur le tramway, sa gare, revues,..) merci de les communiquer à la mairie.



cartes allemandes furent utilisées à la construction. sur